

**Arrêté du 26 février 2014 fixant les règles d'organisation générale, la nature et les programmes des épreuves des concours de recrutement dans le corps des technicien(ne)s d'art ainsi que la composition des jurys**

NOR: MCCB1404157A

Version consolidée au 13 mai 2019

La ministre de la culture et de la communication et la ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2012-230 du 16 février 2012 portant statut particulier du corps des techniciens d'art ;

Vu l'arrêté du 5 mai 1992 fixant la liste des métiers et des spécialités dans lesquels exercent les techniciens d'art,

Arrêtent :

## **Article 1**

Conformément à l'article 7 du décret du 16 février 2012 susvisé, le recrutement par concours externe et interne des technicien(ne)s d'art s'effectue selon les dispositions du présent arrêté.

## **Article 2**

- Modifié par Arrêté du 11 avril 2019 - art. 2

Les concours externe et interne sont ouverts par métiers ou par spécialités ou par étapes de production dont la liste est fixée par l'arrêté du 24 septembre 2014 susvisé. Chaque métier peut comporter plusieurs spécialités déclinées, le cas échéant, en plusieurs étapes de production.

Conformément à l'article 2 du décret du 19 octobre 2004 susvisé, un arrêté du ministre chargé de la

culture fixe les modalités d'inscription, les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions, les dates des épreuves et le nombre de postes à pourvoir par métier ou par spécialité ou par étapes de production.

### **Article 3**

Les concours externe et interne comportent une phase d'admissibilité et une phase d'admission.

La nature des épreuves est commune aux concours externe et interne. Le sujet des épreuves peut être commun aux deux concours.

### **Article 4**

- Modifié par Arrêté du 11 avril 2019 - art. 3

La phase d'admissibilité comprend les épreuves ci-après :

1° Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (préparation : vingt minutes),

L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes) ;

- une interrogation sur les techniques du métier, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes),

L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (durée totale de l'épreuve : vingt minutes).

2° Une épreuve écrite relative aux techniques du métier ou de la spécialité ou des étapes de production. Cette épreuve de contrôle des connaissances consiste, à partir d'un dossier technique, en l'élaboration d'une note sur un sujet se rapportant au métier ou à la spécialité, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation) (durée : deux heures ; coefficient 2).

### **Article 5**

- Modifié par Arrêté du 11 avril 2019 - art. 4

La phase d'admission comporte une épreuve pratique, comportant :

— la réalisation ou la restauration d'un objet ou bien la conception d'un projet faisant appel à des connaissances techniques et artistiques liées au métier ou à la spécialité ou aux étapes de production, assortie d'un coefficient 4 ; et

— pour certains métiers ou certaines spécialités ou étapes de production, la réalisation d'une épreuve de dessin assortie d'un coefficient 1.

### **Article 6**

- Modifié par Arrêté du 11 avril 2019 - art. 5

Le programme des épreuves d'admissibilité par métier et par spécialité ou par étapes de production,

est fixé à l'annexe 1 du présent arrêté.

Le descriptif des épreuves d'admission par métier et par spécialité ou par étapes de production, figure à l'annexe 2 du présent arrêté.

## **Article 7**

- Modifié par Arrêté du 15 janvier 2018 - art. 2

Le jury nommé par arrêté du ministre chargé de la culture, est composé :

-d'un président choisi parmi des fonctionnaires appartenant à un corps classé de catégorie A ;

-de fonctionnaires appartenant respectivement aux corps de chefs de travaux d'art et de techniciens d'art exerçant dans le domaine d'activité correspondant au métier ou à la spécialité concerné.

Peuvent également être nommés membres de jury :

-des fonctionnaires relevant de corps classés dans la catégorie A ou B dont au moins un membre relève d'une administration autre que le ministère de la culture ;

-des agents non titulaires relevant de corps classés dans la catégorie A ou B du ministère de la culture ou d'une autre administration et ayant des connaissances spécifiques dans le métier et/ ou dans la spécialité concernés.

L'arrêté nommant le jury désigne le membre du jury, parmi ces derniers, qui remplace le président au cas où celui-ci se trouverait dans l'impossibilité d'assurer sa fonction. En cas de partage égal des voix, le président du jury a voix prépondérante.

Les membres de jury sont désignés pour une durée de deux sessions consécutives.

En fonction de l'effectif des candidats, le jury peut se constituer en groupes d'examineurs.

Des examinateurs qualifiés, désignés par arrêté du ministre chargé de la culture, peuvent être adjoints au jury pour assurer l'élaboration et la correction des épreuves d'admissibilité et/ ou d'admission. Ils n'ont pas voix délibérative.

Pour l'ensemble des épreuves, le jury utilise une grille d'évaluation dont le contenu est chaque année mis en ligne sur le site internet du ministère de la culture

## **Article 8**

Chaque épreuve est notée de 0 à 20.

Peuvent seuls être admis à se présenter à l'épreuve d'admission les candidats ayant obtenu, pour chaque épreuve d'admissibilité, une note au moins égale à 5 sur 20 et, pour l'ensemble des épreuves d'admissibilité, un total de points fixé par le jury, qui ne pourra être inférieur à 50 après application des coefficients.

## **Article 9**

- Modifié par Arrêté du 11 avril 2019 - art. 6

Le jury établit, par ordre de mérite, pour chaque concours, et par métier ou spécialité ou par étape de production, la liste des candidats admis.

## **Article 10**

A modifié les dispositions suivantes :

- Abroge Arrêté du 5 mai 1992 (Ab)
- Abroge Arrêté du 5 mai 1992 - art. 1 (Ab)

- Abroge Arrêté du 5 mai 1992 - art. 10 (Ab)
- Abroge Arrêté du 5 mai 1992 - art. 2 (Ab)
- Abroge Arrêté du 5 mai 1992 - art. 3 (Ab)
- Abroge Arrêté du 5 mai 1992 - art. 4 (Ab)
- Abroge Arrêté du 5 mai 1992 - art. 5 (Ab)
- Abroge Arrêté du 5 mai 1992 - art. 6 (Ab)
- Abroge Arrêté du 5 mai 1992 - art. 7 (Ab)
- Abroge Arrêté du 5 mai 1992 - art. 8 (Ab)
- Abroge Arrêté du 5 mai 1992 - art. 9 (Ab)
- Abroge Arrêté du 12 août 1992 (Ab)
- Abroge Arrêté du 12 août 1992 - art. 1 (Ab)
- Abroge Arrêté du 12 août 1992 - art. 2 (Ab)

## **Article 11**

Le secrétaire général du ministère de la culture de la communication est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

## **Annexes**

### **Annexe 1**

- Modifié par Arrêté du 11 avril 2019 - art. 7  
PROGRAMME DES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

#### I. — Métiers du bois

Programme d'histoire de l'art du métier  
Histoire du meuble de l'Antiquité à nos jours.

Connaissance des styles du xvie siècle à nos jours.  
Programme relatif aux techniques du métier  
Les bois, les placages, le contreplacage.

Les panneaux, les colles, les assemblages.

L'évolution du mobilier, la préparation des placages, les collages.

La construction des bâtis, des parties mobiles.

Le fonctionnement à coulisse, le fonctionnement par rotation verticale, le fonctionnement par rotation horizontale.

Les pieds découpés à travers les styles, les pieds découpés sur deux faces, sur quatre faces.

Les surfaces galbées sur les deux sens.

Les outils du bois.

La sécurité dans le travail du bois.

La composition des meubles : décoration du meuble au point de vue esthétique et technique.

Connaissance des matériaux contemporains et des technologies nouvelles.

Etude de la perspective : perspective linéaire et géométrie descriptive

Théorie des couleurs ; dessin à vue et à main levée ; le dessin technique dans la construction du meuble.

Programme relatif aux techniques des spécialités

Ebéniste :

Connaissance des processus de fabrication à l'unité ou en petite série : matières d'œuvre, fournitures et procédés de réalisation.

Connaissance des méthodes de diagnostic d'intervention.

Maîtrise de la technique du dessin à main levée.

Menuisier en sièges :

Connaissance des styles, des formes, des ornements de fauteuils selon les époques, de Louis XIII à nos jours.

Connaissance des différents corps de métiers amenés à travailler avec le menuisier en sièges.

Connaissance des techniques de fabrication.

Connaissance des différents outillages utilisés.

Connaissance des essences de bois entrant dans la fabrication des sièges.

Créateur de prototypes de mobilier :

Connaissance des matériaux contemporains et des technologies nouvelles.

Etude des techniques du galbe.

## II. — Métiers du textile

Programme d'histoire de l'art du métier

Histoire des décors mobiliers du Moyen Age à nos jours.

Evolution des styles du Moyen Age à nos jours.

Programme relatif aux techniques du métier

Evolution des techniques.

Evolution des fibres textiles et des matériaux.

Connaissance des techniques de conservation et de restauration des fibres textiles.

Programme relatif aux techniques des spécialités

Tapissier en garniture :

Connaissance de la technique de la tapisserie garniture : préparation des murs ; fixation et pose des tentures ; disposition, mise en place et préparation des lés ; relevé des mesures ; métrage des tissus.

Connaissance de la technique de pose des rideaux ; différentes poses d'ajustement pour fenêtres (sur chemin de fer, sur bâton, sur galerie avec décor).

Connaissance des matières premières utilisées pour le garnissage d'un siège.

Evolution du style des sièges et de leur garniture, de l'époque Louis XIII à nos jours.

Tapissier en décoration :

Connaissance de la classification des différents types de rideaux et doubles-rideaux.

Connaissance des différentes têtes, fixations et garnitures.

Connaissance des techniques de préparation d'un décor plat, découpé, plissé ou drapé, avec application de galon et frange.

Connaissance des techniques de confection de coussin, de fauteuil ou de canapé (prise de calibre, outil, remplissage, cloisonnement, empochage, finition, etc.).

Connaissance des différents types de housses de siège et de dessus-de-lit.

Connaissance des tissus.

Rentrayer en tapis :

Connaissance des bases de la restauration de tapis : rentrayage, tissage, matériaux et outils.

Connaissance des styles, des techniques de fabrication du tapis de la Savonnerie, du xvii<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Connaissance de l'histoire du garde-meubles du Mobilier national.

Rentrayer en tapisserie :

Histoire de la tapisserie du Moyen Age à nos jours.

Connaissance des bases de la restauration de tapisserie : chaînage, rentrayage, tissage, matériaux et outils.

Connaissance des styles et des techniques de fabrication des tapisseries.

Connaissance des techniques de conservation : conservation préventive ; terminaison de la tapisserie après restauration.

Artiste en dentelle :

Histoire de la dentelle européenne, des techniques et des styles, du xvii<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Connaissance des matières d'œuvre et des produits auxiliaires, des matériels et des équipements.

Artiste licier :

Histoire du tapis français de Louis XIII à nos jours.

Histoire de la tapisserie française, du Moyen Age à nos jours.

Les caractéristiques des matériaux (les matières d'œuvre : chaînes, trames, velours).

Les processus de fonctionnement du métier à tisser et des équipements spécifiques.

La maîtrise des outils.

Les procédés techniques relatifs à la mise en œuvre et à la réalisation du tapis et de la tapisserie :

— techniques de préparation ;

— analyse du modèle et des techniques d'application ;

— utilisation des matières d'œuvre et des détails ;

— ourdissage, installation et réglage de la chaîne sur le métier ;

— fabrication des lisses ;

— transfert technique du modèle (calque, traçage sur la chaîne) ;

— techniques de mise en œuvre ;

— positionnement du lissier et études des gestes de base ;

— les différents éléments techniques du tapis : lisières, points noués, armature du tapis, dessin, enlevages, tonte, méthode de contrôle de réalisation et de l'observance des tracés ou du calque, méthodes de finition (démêler, ranger) ;

— les différents éléments techniques de la tapisserie de haute et basse lisse ;

— les différents procédés d'interpénétration des couleurs pour les tapis et tapisseries ;

— les différents types de réalisation en tapis et tapisseries.

Artiste teinturier :

Histoire de l'utilisation de la couleur dans le métier de la teinturerie, de l'Antiquité égyptienne à nos jours.

Histoire des colorants utilisés en France selon les époques.

Histoire de l'utilisation des colorants végétaux et des différentes fibres textiles dans l'atelier de teinture des manufactures.

Connaissance des colorants chimiques pouvant être utilisés sur des fibres naturelles ou des fibres chimiques.

Tests des couleurs sur la solidité à la lumière (au Fade Ometer).

Lingère d'art :

Connaissance de l'évolution des textiles et tissus.

Connaissance des techniques d'entretien du linge.

Technique et entretien des coins jours sur damassé et sur toile.

### III. — Métiers du papier

Programme d'histoire de l'art du métier

Histoire des supports écrits (manuscrits et imprimés) et des courants sociologiques, artistiques et culturels en découlant.

Programme relatif aux techniques du métier

Evolution des procédés de fabrication du papier, des encres et de l'imprimerie ainsi que des éléments constitutifs des documents graphiques.

Notions de chimie appliquée.

Connaissance des causes d'altération et de destruction des documents ; procédés de conservation et de restauration.

Programme relatif aux techniques des spécialités

Relieur :

Histoire de l'art et des techniques de la reliure ; connaissance des supports : papier, encre, cuir et parchemin.

Notions élémentaires de chimie.

Evolution des procédés techniques.

Evolution des décors en reliure.

Monteur en dessin :

Histoire de la gravure et de la typographie.

Histoire des techniques d'encadrement, d'exposition et d'éclairage : choix des structures générales, des teints et des espaces.

Doreur sur cuir :

Histoire de l'art et des techniques de la dorure.

Evolution des procédés techniques.

Evolution des décors en reliure.

Restaurateur de papier ou de parchemins :

Histoire de l'art et des techniques du papier et des parchemins.

Notions élémentaires de chimie.

Connaissance des agents de détérioration des papiers et parchemins.

Procédés de restauration et de préservation des documents graphiques.

Restaurateur d'estampes :

Histoire de la gravure et de la typographie.

Restaurateur de globes :

Histoire de la cartographie.

Histoire des techniques de mesures.

Notions d'astronomie.

Editions :

Connaissance générale des techniques et des outils relatifs à la production du texte et de l'image et à leur reproduction.

Histoire de l'écriture, de la chose imprimée, des appareils de diffusion et des supports.

Connaissance des codes graphiques et de leur évolution ainsi que des principaux logiciels utilisés dans la chaîne graphique.

Connaissance de la technologie des impressions manuelles ou mécanisées et numériques.

Usage et maintenance des machines.

#### IV. — Métiers de l'audiovisuel

Programme d'histoire de l'art du métier

Histoire des techniques audiovisuelles et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Histoire des courants sociologiques, artistiques et culturels en découlant.

Programme relatif aux techniques du métier

Evolution des outils, connaissance des techniques et de leur mutation dans l'univers numérique ainsi que des modes de représentation convoqués (typographique, photographique, vidéographique, audiographique ou informatique).

Programme relatif aux techniques des spécialités

Photographe :

Généralités des techniques de l'image fixe :

-notions de mathématiques appliquées,

-notions d'optique (lentilles ; objectifs ; aberrations ...),

-notions de sensitométrie,

-techniques de prises de vue,

-notions d'éclairage (différentes sources lumineuses ...),

-notions juridiques : réglementation s'appliquant à l'exercice de la photographie et à l'usage des produits de celle-ci,

-notions d'hygiène et de sécurité.

La photographie numérique :

-principes de la numérisation (capteurs ; résolution ; définition ; formats ; les principes élémentaires en matière de gestion de la couleur, de l'acquisition des images à l'impression ...),

-différents types de numériseurs et appareils numériques,

-les logiciels de traitement d'image,

-conservation numérique : principes de base (supports de stockage ; conditions environnementales ...),

-notions générales sur la normalisation de la production numérique (métadonnées ; nommage des fichiers ...),

-constitution d'un document numérique.

La photographie argentique :

-notions de chimie,

-technologies des appareils de prises de vue,

-différents supports (métal ; verre ; film ; papier ...),

-technique du noir et blanc (développement, positif direct ; négatif-positif ...),

-procédés couleurs (chromogènes ; destruction de colorants ; synthèse additive ; soustractive ...),

-conservation des documents photographiques (qualité du développement ; conditionnement ; conditions environnementales ...).

Spécialiste de l'image et du son :

Connaissance générale des techniques numériques et analogiques relatives aux pratiques audiovisuelles.

Connaissance des langages filmiques et sonores.

Histoire de la vidéo, du cinéma et de la création sonore.

Maîtrise effective des outils : méthodologie de production, tournage, post-production, son-image (montage, mixage, étalonnage).

Multimédia :

Connaissance générale des techniques et des outils relatifs à l'usage du multimédia.

Connaissance de l'histoire des médiums.

Connaissance de la pratique de l'internet, des réseaux et de l'interactivité.

Maîtrise des opérations liées aux outils et à leur évolution.

Usage des principaux logiciels employés.

#### V. — Métiers de la céramique

Programme d'histoire de l'art du métier

Histoire de la céramique en France du xviii<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Histoire de la manufacture de Sèvres.

Programme relatif aux techniques du métier

Connaissance de la technologie des différents procédés de fabrication et de décoration des pièces en céramique, des matières premières et de leur préparation :

-formulation et préparation des pâtes, barbotines, couvertes couleurs et métaux précieux ;

-encastage, enfournement et cuissons ;

-modélisation, modelage, traînage et tournage en plâtre ;

-techniques et matériaux de moulage ;

-tournage, calibrage, estampage et coulage ;

-découpage, garnissage et pastillage ;

-polissage et ajustage ;

-dessin d'épure et dessin technique ;

-gravure taille-douce ;

-impression offset et taille douce ;

-décoration en grand feu (émaillage) et petit feu (peinture, décors imprimés) ;

-filage et dorure ;

-brunissage des métaux précieux ;

-techniques de montage, tournage et ciselure en bronze.

#### VI. — Métiers des végétaux

Programme d'histoire de l'art du métier

Histoire de l'art des jardins en France de la Renaissance à nos jours.

Programme relatif aux techniques du métier

1. Connaissances de botanique et de techniques professionnelles agricoles ou horticoles :

Morphologie végétale : cellules et tissus ; la racine, la tige, la fleur, le fruit, la graine.

Physiologie végétale : composition des végétaux ; les grandes fonctions.

Classification des plantes : angiospermes, gymnospermes ; cryptogames ; muscinées ; thallophytes.

Reproduction végétale : reproduction sexuée et reproduction asexuée de phanérogames, reproduction des cryptogames.

Notions de génétique : l'hérédité, les lois de Mendel, l'hybridation, les mutations et somations, la sélection.

Climat et végétation : répartition des végétaux d'après le climat ; applications de la climatologie ; applications de la physiologie à l'horticulture.

Notions de pédologie : genèse des sols, qualités physico-chimiques écologiques, évolution d'un sol, corrections possibles.

Les techniques horticoles : chaleur et froid en horticulture, travaux du sol ; l'eau en horticulture : irrigation, arrosages, drainages ; techniques culturales.

Les engrais.

La lutte contre les parasites divers, les insectes et les maladies.

Conduite de sculptures sous serres, bâches et abris.

2. Dessin linéaire et d'ornement concernant la composition d'un jardin à partir de données topographiques, climatiques, architecturales, historiques.

3. Notions de topographie, planimétrie, altimétrie, relevés de plans, etc.

4. Horticulture : l'utilisation des végétaux, l'arboriculture d'ornement, la floriculture de plein air et de serre, les végétaux d'orangerie.

5. Utilisation, fonctionnement et entretien du matériel agricole et horticole.

VII. — Métiers de la présentation des collections

Programme d'histoire de l'art du métier

Histoire des styles en France du Moyen Age à nos jours.

Programme relatif aux techniques du métier

Evolution des techniques de présentation des collections dans les musées.

Programme relatif aux techniques des spécialités

Aquariologiste :

-la connaissance de la faune et de la flore aquatiques ;

-la connaissance des spécificités des écosystèmes aquatiques (la rivière, l'étang, l'estran, les lacs, les zones humides, le milieu marin) ; de la protection et de la restauration des milieux aquatiques ;

-la connaissance en biologie des êtres vivants et leurs modes de vie ;

-la connaissance des espèces (le classement des animaux, l'alimentation, les pathologies), leurs caractéristiques (la qualité de l'eau, le décor, le courant, la lumière), leurs comportements (la cohabitation entre espèces) ; des grandes familles de poissons ; des animaux dangereux en aquariologie ;

-le rôle de la réglementation : la réglementation sur les espèces, sur la présentation des animaux de la faune non domestique, des pratiques et le rôle de l'intervention publique (Union européenne ; niveaux international, national et régional) ;

-les notions de chimie de l'eau : principaux paramètres physico-chimiques et leurs unités, qualité physico-chimique d'une eau ; le cycle de l'azote ;

-les connaissances scientifiques et techniques relatives à la nutrition et à l'alimentation des espèces aquacoles ;

-la connaissance en traitement de l'eau : système (s) de pompage, de filtration, de thermorégulation, de stérilisation ;

-l'élevage : les méthodes d'élevage actuelles ; les facteurs limitants, les compétiteurs et les prédateurs (parasite, microbiologie) ; les connaissances des paramètres biologiques et techniques, les protocoles de travail ; les traitements antiparasitaires ; le bien-être animal ; les conditions de conservation des espèces ;

-les équipements et installations : différents types possibles selon les espèces ; éléments constitutifs (matériaux, type de systèmes : hydraulique, aéraulique, thermique, hydraulique ; types de moteurs : thermique, électrique) ; outils d'analyse, de description et de choix des équipements ; nettoyage ;

-la maintenance préventive, corrective et palliative de 1er niveau des équipements et installations dans le respect des contraintes d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement et dans un objectif de sauvegarde de la production ; les traitements sanitaires ;

-les règles d'hygiène et de sécurité : obligations réglementaires, équipements de protection individuelle consignes affichées, actions de prévention ;

-les présentations muséales en biologie animale et végétale.  
Peintre-décorateur :

Evolution des styles de décoration et des matériaux.

Connaissance des techniques de préparation des supports et de leur évolution.

Notions de chimie, connaissance des techniques anciennes de peinture et d'application des couleurs.

Procédés de restauration et de conservation.

Eclairagiste :

Notions d'électricité.

Notion de chimie.

Connaissance des matériels d'exposition.

Installateur-monteur d'objets d'art et de documents :

Connaissance des matériaux utilisés pour la présentation des œuvres et la protection du transport de celles-ci.

Techniques de présentation et de sécurité des œuvres.

Encadreur-doreur :

Histoire des techniques de l'encadrement et de la dorure.

Connaissance des essences.

Evolution des décors en sculpture.

Notions de chimie.

Techniques des apprêts.

Métallier :

Les outils.

Les métaux.

Les assemblages.

Les décors.

Les serrures.

Le travail des métaux.

#### VIII. — Métiers des minéraux et métaux

Programme d'histoire de l'art du métier

Histoire des différents supports : minéraux, métaux, cire, pierre et grands courants artistiques de l'orfèvrerie, de la gravure, de la ciselure et de la sculpture.

Programme relatif aux techniques du métier

Evolution des procédés techniques et de l'utilisation des différents supports. Agents de détérioration. Principes de conservation des supports.

Programme relatif aux techniques des spécialités

Argentier d'art :

Histoire des styles de l'argenterie du Moyen Age à nos jours.

Connaissance des règles essentielles du protocole.

Bronziers :

Histoire des styles du bronze du Moyen Age à nos jours.

Connaissance des métaux.

Connaissance des techniques de restauration des métaux.

Lustriers :

Histoire des styles du bronze du Moyen Age à nos jours.

Connaissance des métaux.

Connaissance des techniques de restauration des métaux.

Créateur de prototypes :

-utilisation des métaux dans le secteur du mobilier et de l'univers contemporain (design, architecture, sculpture) de la révolution industrielle à nos jours.

-techniques et technologies de mise en œuvre des métaux de la révolution industrielle à nos jours.

-connaissance des technologies, des techniques nouvelles et des innovations.

-connaissance des métaux et des matériaux nouveaux.

-connaissance des outils informatiques (DAO, CAO).

-la sécurité dans le travail des métaux.

-le travail des métaux : les outils, les assemblages, les décors, les éléments d'assemblage soumis à de la cinématique

Marbriers :

Les pierres.

Les méthodes d'extraction.

Les outils appropriés à la taille de la pierre.

La présentation d'œuvres sur les socles de pierre.

L'insertion d'éléments dans les œuvres.

Principaux styles de sculpture.

Les monuments et leur style.

Les architectes des grands monuments de Paris.

Restaurateur-mouleur de sceaux :

Connaissance du travail du bronze et des métaux : orfèvrerie, fonte, gravure, ciselure, taille directe.

Connaissance de l'utilisation des cires : sculptures, modelage, estampage, composition, colorants.

Connaissance du moulage de petits objets archéologiques : prises d'empreintes, reproduction, série.

Restaurateur de monnaies :

Connaissance des métaux : généralités ; métaux usuels dans la composition des objets de collection (argent, cuivre, étain, fer, or, plomb), alliages et réactions.

Notions élémentaires de chimie : fonction acide, fonction base, électrolyse, oxydoréaction.

#### IX. — Matériaux et volumes

Programme d'histoire de l'art du métier

Histoire des courants artistiques contemporains dans le domaine des arts plastiques.

Programme d'histoire de l'art du métier

Connaissance des matériaux et de leur utilisation.

Pratique du dessin.

Usage et maintenance des machines.

Connaissances en matière de sécurité.

Programme relatif aux techniques des spécialités

Volumes :

Connaissance des techniques de mise en volume.

## Annexe 2

- Modifié par Arrêté du 11 avril 2019 - art. 8

### DESCRIPTIF DES ÉPREUVES PRATIQUES D'ADMISSION

#### I. — Métiers du bois

SPÉCIALITÉ	DURÉE	NATURE
Ebéniste Menuisier en sièges	20 heures	1. Plan de construction à l'échelle 1 de l'ensemble ou d'une partie du meuble présenté (vues superposées par

Créateur de prototypes de mobilier		<p>rabattement sur la face avec utilisation des couleurs conventionnelles et indication des rotations et translations) (durée : quatre heures).</p> <p>2. Réalisation d'une partie de l'objet étudié par application des techniques manuelles de la spécialité, utilisation des machines mono-opérationnelles et, s'il y a lieu, de tous moyens dont le professionnel garde la maîtrise, c'est-à-dire effectuer ou coordonner les opérations prévues (durée : seize heures).</p>
------------------------------------	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## II. — Métiers du textile

SPÉCIALITÉ	DURÉE	NATURE
Tapissier en garniture	26 heures	<p>1. Garniture à lame de couteau à des dimensions données, sans toile blanche, dossier en reps ou en tissu tapisserie, d'une chaise d'après un modèle choisi (vingt heures).</p> <p>2. Levé de plan, terre et mural à l'échelle, d'une pièce des immeubles du Mobilier national aux fins de pose d'un tapis moquette, d'une tenture murale et de rideaux de croisée (six heures).</p>
Tapissier en décoration	44 heures	<p>1. Métrage, coupe, préparation et exécution d'après des mesures et des tissus donnés d'un élément d'ameublement-décoration avec application et pose de passementerie (quarante heures).</p> <p>2. Epreuve de dessin : reproduction d'un élément de décoration donné (quatre heures).</p>
Rentrayer en tapis	5 semaines et 29 heures	<p>1. Reconstitution à l'aiguille d'un fragment de tapis de la Savonnerie d'après un modèle donné avec chaînage, tramage et calque du modèle, recherche des couleurs, tissage (cinq semaines).</p> <p>2. Epreuve de dessin : a) Dessin d'observation d'une nature morte ou d'un modèle</p>

		<p>vivant (quatre heures) ;</p> <p>b) Etude de rythme en noir et blanc d'après un tapis ou une tapisserie (quatre heures) ;</p> <p>c) Agrandissement aux carreaux et mise en couleur (vingt et une heures).</p>
Rentrayeur en tapisserie	5 semaines et 29 heures	<p>1. Travail de tissage à l'aiguille d'un fragment de tapisserie d'après un sujet donné avec chaînage à la dimension du sujet et à la grosseur de chaînes données, montage, calque de modèle, tracé du sujet sur la chaîne, choix des couleurs et couture des relais (cinq semaines).</p> <p>2. Epreuve de dessin :</p> <p>a) Dessin d'observation d'une nature morte ou d'un modèle vivant (quatre heures) ;</p> <p>b) Etude de rythme en noir et blanc d'après un tapis ou une tapisserie (quatre heures) ;</p> <p>c) Agrandissement aux carreaux et mise en couleur (vingt et une heures).</p>
Artiste en dentelle	4 semaines	<p>1. Dessin d'un modèle, préparation de la fiche de fabrication, des matières d'œuvre et des outils nécessaires à la réalisation du modèle. Fabrication de ce dernier (trois semaines).</p> <p>2. Epreuve de dessin : création d'un ou de plusieurs dessins dentelliers et de leurs supports, détermination des matières d'œuvre et des outils à utiliser (une semaine).</p>
Artiste licier	5 semaines et 29 heures	<p>1. Réalisation d'un fragment de tapis ou de tapisserie d'après un modèle donné, après avoir fait l'échantillonnage et le calque technique (cinq semaines).</p> <p>2. Epreuve de dessin :</p> <p>a) Dessin d'observation d'une nature morte ou d'un modèle</p>

		<p>vivant (quatre heures) ;</p> <p>b) Etude de rythme en noir et blanc d'après un tapis ou une tapisserie (quatre heures) ;</p> <p>c) Agrandissement aux carreaux et mise en couleur (vingt et une heures).</p>
Artiste teinturier	4 semaines	<p>1. Exécution de travaux de teinture avec utilisation de produits tinctoriaux naturels et synthétiques d'après des échantillons donnés (quatre semaines).</p> <p>2. Réalisation d'un schéma concernant le cercle chromatique et ses soixante-douze couleurs franches d'après Chevreul (deux heures).</p>
Lingère d'art	8 heures	<p>1. Confection à la main ou à la machine à coudre et application d'un ou de plusieurs motifs de broderie avec éléments ajourés (six heures).</p> <p>2. Dessins d'un plan de table à l'échelle avec nappe (deux heures).</p>

### III. — Métiers du papier

SPÉCIALITÉ	DURÉE	NATURE
Relieur	10 heures	<p>L'examen ne portera que sur une partie de ces épreuves :            Restauration de deux coiffes et des coins d'une reliure ancienne ou restauration d'un dos de reliure ancienne.</p> <p>Corps d'ouvrage à nerf ou grecque.            Parure de maroquin.</p> <p>Couverture demi-chagrin sur nerf.            Restauration d'un plat.</p> <p>Tranchefile tressée.</p> <p>Couture d'un volume sur septain ou buffle.            Tranchefile simple ou à chapiteau.</p>

		<p>Montage sur onglets.</p> <p>Restauration de feuillets endommagés par les insectes ou par l'humidité.</p> <p>Montage sous matériaux de consolidation.</p>
Monteur en dessin	7 heures	<p>Encadrement, réparation des documents :</p> <p>1. Mise à plat d'un document imprimé froissé :</p> <p>Réparation d'un document écrit, support papier.</p> <p>2. Réalisation d'un cache en contrecollé :</p> <p>Réalisation d'une marie-louise à bords biseautés ;</p> <p>Réalisation de filets d'encadrement ;</p> <p>Réalisation d'un sous-verre complet.</p> <p>3. Coupe d'un cadre, assemblage :</p> <p>Réparation d'un cadre en bois par collage, patine.</p>
Doreur sur cuir	10 heures	<p>1. Restauration de la dorure d'un plat d'une reliure d'époque ornée (fers au choix des candidats) ou réalisation d'un dos orné selon modèle avec titrage.</p> <p>2. Reprise de dorure et patinage.</p>
Restaurateur de papier ou de parchemins	7 heures	Restauration d'un cahier de six feuillets papier et restauration d'un feuillet double de parchemin.
Restaurateur d'estampes	10 heures	Restauration d'une lacune dans une pièce, confection d'un passe-partout biseauté avec filets de réencadrement pour exposition.
Restaurateur de globes	20 heures, hors temps de séchage	<p>1. Nettoyage et dévernissage d'un globe.</p> <p>2. Démoulage d'un fuseau.</p> <p>3. Restauration de fuseau sur fond tendu et remontage.</p> <p>4. Réfection de l'enduit et du carton sous le papier.</p>
Editions	12 heures	Travail d'édition réalisé à l'aide

		des outils et des technologies concernées, accompagné d'un commentaire du projet et des choix proposés.
--	--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------

IV. — Métiers de l'audiovisuel

SPÉCIALITÉ	DURÉE	NATURE
Photographe	5 heures	<p>1. Réalisation de deux prises de vue numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-objet en volume ;</li> <li>-reproduction de documents 2D.</li> </ul> <p>Le candidat disposera d'équipements professionnels (durée : deux heures trente).</p> <p>2. Traitement numérique : correction d'image (s) à l'aide de logiciels professionnels de développement et de retouche d'image (s). Étant évolutifs, les logiciels ainsi que leur version seront précisés au moment du lancement du concours. (durée : une heure trente)</p> <p>3. Rédaction d'une fiche technique descriptive pour chacune des deux épreuves (durée : une heure).</p>
Spécialiste de l'image et du son Multimédia	12 heures	Travail réalisé à l'aide des outils et des technologies relevant du champ audiovisuel ou multimédia accompagné d'un commentaire du projet et des choix opérés.

V. — Métiers de la céramique

DURÉE	NATURE
14 heures	<p>1. Exécution d'une étape de production d'un objet céramique. Le candidat choisit, lors de son inscription, l'étape de production sur laquelle il souhaite passer l'épreuve pratique d'admission parmi celles ouvertes au concours dans la liste des 27 étapes suivantes (10 heures) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-préparation chimique de couleur, émaux ou métaux précieux et formulation des pâtes ;</li> </ul>

-préparation des pâtes ;

-enfournement et cuissons ;

-dessin d'épures ;

-sculpture-modelage de figures ;

-sculpture-modelage de formes ;

-moulage-tournage plâtre ;

-moulage-reparage ;

-petit coulage ;

-grand coulage ;

-tournage ;

-calibrage ;

-garnissage et découpage ;

-émaillage ;

-gravure ;

-impression ;

-décalquage impression ;

-impression offset ;

	-décalquage offset ;  -pose de fonds ;  -peinture ;  -dorure-filage ;  -brunissage ;  -tri-polissage et ajustage ;  -polissage biscuit ;  -polissage décoration ;  -montage ciselure.
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

VI. — Métiers des végétaux

DURÉE	NATURE
1 heure et 45 minutes	L'épreuve pratique consiste en la visite et l'observation individuelle d'un chantier ou d'une installation dans un jardin suivies d'une conversation avec le jury destinée à apprécier les caractéristiques du projet et à en dégager les modes de gestion ; Durée de l'observation : quarante-cinq minutes ; Préparation : trente minutes ; Entretien : trente minutes.

VII. — Métiers de la présentation des collections

SPÉCIALITÉ	DURÉE	NATURE
Aquariologiste	Durée : 2 heures. Le candidat gère librement son temps dans le cadre des différents exercices proposés par le jury.	1) Mise en place d'un aquarium (filtre, chauffage, bulleur, éclairage, décor ainsi que tout élément nécessaire qui sera mis à disposition du candidat) pour plusieurs espèces animales. Une attention particulière doit être portée à l'esthétisme de la présentation.  Pour cet exercice, le jury devra être présent.

		<p>2) Réalisation d'un ensemble de tâches spécifiques à la maintenance et la surveillance du bien-être et de la bonne santé des espèces animales. Pour chaque session, le jury peut opter soit pour un exercice de dissection soit pour un exercice d'analyse des paramètres de la qualité de l'eau. Tout le matériel de dissection (dont l'animal décédé) et d'analyse (dont PH-mètre, oxymètre, salinomètre, kit d'analyse d'éléments chimiques) est fourni au candidat.</p> <p>a) le jury peut demander au candidat de procéder à une dissection. Cet exercice a pour objectif de préparer les poissons pour permettre la détermination de la cause de la mort du poisson et déterminer si celle-ci est naturelle. Il pourra également être demandé des schémas au candidat. Cet exercice pourra faire l'objet d'un compte rendu écrit par le candidat.</p> <p>b) le jury peut demander de procéder à l'analyse des paramètres de la qualité de l'eau et à l'établissement d'un tableau des mesures. Cet exercice fera l'objet d'un compte rendu écrit par le candidat.</p>
Peintre décorateur	16 heures	Réalisation d'un élément de décor.
Eclairagiste	8 heures	Mise en éclairage d'une salle équipée d'œuvres.
Installateur-monteur d'objets d'art et de documents	8 heures	Préparation et réalisation d'un montage d'œuvre et/ou de documents en vitrine ou sur cimaise.
Encadreur-doreur	18 heures	Réalisation d'un relevé d'empreinte et dorure.
Métallier	16 heures	1. Mise au plan d'un élément du projet pour réalisation (durée : deux heures).

		2. Réalisation de l'élément dessiné (durée : quatorze heures).
--	--	----------------------------------------------------------------

VIII. — Métiers des minéraux et métaux

SPÉCIALITÉ	DURÉE	NATURE
Argentier d'art	3 heures	1. Remise en état d'une pièce d'argenterie à la pierre d'agate (deux heures). 2. Exécution d'un plan de table de dîner officiel (une heure).
Bronziers Lustriers	70 heures	1. Exécution aux dimensions réelles d'une applique composée de trois parties (soixante heures) : — tournage avec pose de mollettes ; — ciselure ; — monture. 2. Réalisation du dessin coté aux dimensions réelles de l'applique (dix heures).
Créateur de prototypes	35 heures	1. Réalisation d'un objet ou d'un élément de projet à l'échelle 1 :  -a) mise au plan (durée : quatre heures) ;  -b) mise au plan sous logiciel informatique (durée : trois heures). 2. Réalisation d'une pièce par des techniques relatives aux métaux ferreux et non-ferreux :  a) tournage ;  b) fraisage ;  c) assemblage à froid et/ ou à chaud au choix du candidat lors de la réalisation de la pièce.  (durée : vingt-huit heures).
Marbrier	16 heures	1. Mise au plan d'un élément du projet pour réalisation (exemple : gaine moulurée en placage ; durée : deux heures). 2. Réalisation d'une partie du projet dessiné (durée : quatorze heures).
Restaurateur-mouleur de sceaux	8 heures	1. Epreuve de restauration consistant en la restauration de

		<p>deux sceaux de cire pendants et en l'établissement pour chacun d'une fiche de travail avec croquis détaillant l'importance des interventions à effectuer (trois heures).</p> <p>2. Epreuve de moulage consistant en :</p> <p>a) Prise d'empreinte aux élastomères de la face d'un des sceaux restaurés ;</p> <p>b) Confection d'un moule à bord à partir d'un modèle fourni ;</p> <p>c) Coulage d'un plâtre sur l'empreinte du sceau restauré. Aménagement de ce plâtre en modèle pour moule à bord définitif ;</p> <p>d) Tirage d'un modèle en résine époxyde dans le moule à bord confectionné la veille en platine ;</p> <p>e) Moulage de trois reproductions en porcelaine synthétique (Giluforn ou autre masse de coulée) dans trois moules fournis. Après séchage, réalisation de patines colorées. (Durée totale de l'épreuve de moulage : cinq heures.)</p>
Restaurateur de monnaies	10 heures	<p>1. Découpage d'une monnaie d'argent ou de bronze.</p> <p>2. Nettoyage d'un objet antique (métal ou terre cuite) avec restauration éventuelle.</p> <p>3. Stabilisation d'une monnaie.</p>

IX. — Métiers matériaux et volumes

SPÉCIALITÉ	DURÉE	NATURE
Volumes	12 heures	A partir d'un dessin, travail de mise en volume en utilisant un ou plusieurs des matériaux fournis accompagné d'un commentaire du projet et des choix proposés.

Fait le 26 février 2014.

La ministre de la culture  
et de la communication,  
Pour la ministre et par délégation :

La chef du service  
des ressources humaines,  
C. Chérie

La ministre de la réforme de l'Etat,  
de la décentralisation  
et de la fonction publique,

Pour la ministre et par délégation :

Le sous-directeur  
de l'animation interministérielle  
des politiques de ressources humaines,  
C. Nègre